



SEM énergies
Hauts-de-France



Communiqué de presse

Lucy-le-Bocage, le 9 mai 2019

Un parc photovoltaïque en développement dans le Sud de l'Aisne

La SEM Energies Hauts-de-France et BCM Energy travaillent conjointement, avec le soutien de la Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne, au développement d'une centrale photovoltaïque au sol à Lucy-le-Bocage (Aisne).

La Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne (la C4), associée au PETR UCCSA a été retenue par le ministère de l'environnement comme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte en février 2015. C'est dans ce cadre que la C4 a lancé en mars 2018 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le développement d'une centrale photovoltaïque au sol à Lucy-le-Bocage, une petite commune rurale située à 10 km à l'Est de Château-Thierry.

La SEM Energies Hauts-de-France et BCM Energy ont remporté, en groupement, cet AMI en mai 2018. Elles se positionnent en tant que co-développeurs et co-investisseurs du projet. La SEM Energies Hauts-de-France est une société d'économie mixte créée à l'initiative de la Région Hauts-de-France pour investir de façon minoritaire et développer les projets d'énergies renouvelables pour l'intérêt général des territoires en Hauts-de-France.

BCM Energy est un acteur global indépendant de l'électricité verte. Son ambition est d'accélérer le développement et l'intégration des énergies renouvelables, en travaillant de la production d'énergies renouvelables jusqu'à la fourniture d'énergie verte au client final via sa filiale Planète OUI, basée à Lille.

La signature de la promesse de bail avec la C4, au printemps 2019, marque le début de la phase de développement de la centrale.

Une centrale photovoltaïque bénéfique au développement économique du territoire

Le projet sera construit à Lucy-le-Bocage, sur les terrains délaissés par SNCF Réseau lors de la construction de la LGV. La friche, d'une surface de 9 ha, dont 7 ha sont exploitables, permettra l'installation d'une centrale d'une puissance de 5 Mwc environ. L'électricité produite par la centrale sera injectée dans le réseau. Les entreprises locales seront sollicitées pour participer à la



SEM Énergies
Hauts-de-France



construction de la centrale. Un éco-pâturage sera également mis en place sur le site en partenariat avec un éleveur ovin du territoire. La durée de l'exploitation est prévue pour 30 ans au minimum.

Concernant le financement et le portage de la centrale, une société de projet verra prochainement le jour et sera détenue par BCM Energy et la SEM Energies Hauts-de-France. Il est envisagé que les habitants du territoire ainsi que les collectivités locales puissent co-investir de manière participative dans le projet.

Les prochaines étapes du projet, à savoir l'étude d'impact environnemental et la phase d'avant-projet détaillé, seront lancées avant l'été.

La SEM Energies Hauts-de-France projette d'investir, au cours de l'année 2019, dans d'autres projets photovoltaïques, sur des friches et des toitures, sur le département de l'Aisne.

Contacts

SEM ENERGIES HAUTS-DE-FRANCE
Stéphanie SCARNA
s.scarna@energies-hdf.fr
03.74.09.10.91

BCM ENERGY
Alexandra Grange
agrange@monet.com
06 03 94 62 47